

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Action 100Years Metabo PowerMaxx BS Basic gratuite pour une sélection de machines semi-stationnaires du 1 septembre 2024 au 31 décembre 2024

La participation à l'action prime gratuite pour une sélection de machines semi-stationnaires de metabo (ci-après dénommée "l'action") est soumise exclusivement aux conditions mentionnées ci-dessous. La participation à l'action implique l'acceptation automatique des conditions

1) Organisateur

L'organisateur de l'action est Metabo (Schweiz) AG, Bodenackerstrasse 5, 8957 Spreitenbach, Suisse (ci-après dénommée «l'organisateur»).

2) Participant

En participation à cette action, le participant déclare accepter les présentes conditions de participation. Sont autorisées à participer les personnes âgées d'au moins 18 ans au moment de leur participation à l'action et dont le siège social ou le **domicile permanent se trouve en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein**. Les grossistes et les détaillants ne sont pas autorisés à participer.

3) Exclusion de l'action

L'organisateur a le droit de disqualifier les participants de l'action et de les exclure de toute participation future à de telles actions s'ils fournissent des informations fausses ou incomplètes (voir entre autres le point 4.3), s'ils manipulent le processus de participation, s'ils enfreignent de manière coupable les règles de participation ou s'ils tentent d'influencer la participation de manière déloyale ou illicite.

En outre, l'action concerne exclusivement les enregistrements de clients finaux. Les enregistrements effectués d'un revendeur spécialisé ou à l'adresse d'un revendeur spécialisé sont exclus de l'action.

4) Mise en oeuvre et exécution

4.1) Le participant achète pendant la période de l'action du 1. septembre 2024, 0h00 au 31. Décembre 2024, 23h59 une machine semi-stationnaire de metabo (voir liste) chez un **revendeur en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein** et doit ensuite, jusqu'au 31. Décembre 2024 au plus tard, enregistrer sa machine sous <https://portal.metabo-service.com/fr-CH/mon-service/login/> ou dans l'application Metabo. L'enregistrement doit en outre avoir lieu au plus tard 4 semaines après la date d'achat. Pendant l'enregistrement, la preuve d'achat doit être téléchargée et le code promotionnel „**metabo-deal**“ doit être saisi. Ensuite, le participant recevra gratuitement une **perceuse-visseuse sans fil 12 volts PowerMaxx BS Basic (2 x 2,0 Ah) en coffret** (dans la limite des stocks disponibles).

L'envoi de la prime a lieu en règle générale dans les 20 jours ouvrables suivant l'enregistrement réussi à **l'adresse en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein** indiquée par le participant dans le portail de service Metabo ou dans l'application Metabo. Les autres accords entre le participant et Metabo ainsi qu'entre le participant et les revendeurs participant à l'action ne sont pas affectés par cette disposition.

4.2) Il est de la responsabilité du participant de s'informer si l'appareil acheté est un appareil en promotion. Une liste des appareils participant à l'action est disponible sur metabo.com/powermaxxpromotion. Il est aussi possible de se renseigner auprès du revendeur pour savoir s'il s'agit d'un appareil en promotion.

Liste des machines d'action semi-stationnaires

Scies à onglets radiale	613216180	KGS 216 M	carton
	613254180	KGS 254 M	carton
	613305180	KGS 305 M	carton
Scies circulaires de table	610254180	TS 254 M	carton
	691154180	Set TS 254 M + TSU	carton
	600668180	TS 254 avec socle	carton
Scie circulaire plongeante	691219520	KT 66 BL + FS 160	metaBOX 340
Scie à ruban	619009180	BAS 318 Precision WNB	carton
Rabot d'usinage en épaisseur	0200033000	DH 330 230/1/50	carton
Rabots	0114026018	HC 260 C/2,20 WNB	carton
Aspirateur à Sciures	601205180	SPA 1200	carton
Ponceuse excentrique	615050770	SXE 150-5.0 BL	metaBOX 145
Compresseur	690836180	Basic 250-24 W + LPZ 4 Set	carton
	690865180	Basic 250-24 W OF + LPZ 4 Set	carton
	690866180	Basic 250-50 W + LPZ 4 Set	carton
Aspirateurs tous usages	602085180	ASA 20 L PC	carton
	602086180	ASA 30 L PC	carton

4.3) Pour le traitement, les données suivantes sont nécessaires de la part du participant : Civilité, prénom, nom de famille, adresse, le cas échéant société, adresse e-mail ainsi que le document de facturation. Le participant est responsable de l'exactitude de ses données.

4.4) Un paiement en espèces de la prime gratuite, une collecte par le client ou un échange est exclu.

5) Fin anticipée de l'action

L'action a lieu pendant la période mentionnée ci-dessus. L'organisateur se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin à l'action en tout ou en partie. L'organisateur fait usage de cette possibilité en particulier lorsque, pour certaines raisons, par exemple des raisons techniques ou juridiques, une exécution correcte et régulière de l'action ne peut pas être garantie.

6) Protection des données

Nous traitons et utilisons les données personnelles indiquées par écrit par le participant, en particulier le prénom et le nom, l'adresse, l'adresse e-mail et, le cas échéant, la société, à des fins de bon déroulement de la relation contractuelle sous-jacente conformément à l'article 6, paragraphe 1b du DSGVO, entre autres pour l'envoi de la prime gratuite et dans la mesure où cela est nécessaire en vertu de la loi ou d'une disposition légale, par exemple vis-à-vis de l'administration fiscale pour respecter les délais de conservation. Toute autre utilisation des données personnelles du participant n'a lieu qu'avec son consentement volontaire.

Dans le cas de la remise d'une déclaration de consentement dans le cadre de l'action l'art. 6 paragraphe 1a du DSGVO constitue la base juridique du traitement des données basé sur le consentement. Le consentement au traitement des données à des fins publicitaires peut être révoqué à tout moment, par exemple par écrit à Metabo (Schweiz) AG, Bodenackerstrasse 5, 8957 Spreitenbach, Suisse, par e-mail à info@metabo.ch ou en cliquant sur le lien de désinscription à la fin de chaque e-mail publicitaire.

Les données indiquées par le participant ne sont en principe pas transmises à des tiers, sauf si la transmission est nécessaire à la réalisation de l'action ou à l'envoi de la Metabo Newsletter et s'il existe une autorisation de transmission en vertu de la législation sur la protection des données.

Plus des informations sur la protection des données sont disponibles sur le site Internet de l'organisateur: <https://www.metabo.com/ch/fr/info/generalites/protection-des-donnees/>

7) Voies de recours

Le recours à la voie judiciaire est exclu.

8) Droit applicable

Les présentes conditions de participation et l'ensemble de la relation juridique entre le participant et l'organisateur sont exclusivement régis par le droit de la Confédération suisse.

9) Clause de sauvegarde

Si certaines dispositions des conditions de participation sont ou deviennent invalides, la validité des autres conditions de participation n'en est pas affectée.

10) Modification des conditions de participation

Les conditions de participation peuvent être modifiées à tout moment par Metabo sans notification particulière.